Pour la première fois, l'Autorité de la concurrence analyse les marchés des bornes de recharge pour véhicules électriques

Publié le 01 octobre 2021

L'Autorité autorise la création de l'entreprise commune GMOB par les sociétés AGI, EDF PEI, Genak et SAFO. Elle sera active dans le secteur des bornes de recharge publiques pour véhicules électriques en Guadeloupe et, dans un second temps, en Martinique et en Guyane.

À cette occasion, l'Autorité a examiné pour la première fois le marché amont de la fourniture des bornes de recharge pour véhicules électriques ainsi que le marché aval de l'installation et de l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 1er octobre 2021

Lire le communiqué